

Prévention et Secours Civiques de niveau 1

PSC1

Objectifs

Faire acquérir à toute personne, les capacités nécessaires pour concourir par son comportement à la sécurité civile.

Elle sera capable d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours. En particulier, elle doit être capable :

- d'assurer une protection immédiate, adaptée et permanente pour elle-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants
- d'assurer la transmission de l'alerte au service le plus adapté
- de réaliser immédiatement les premiers gestes de secours face à :
 - une obstruction des voies aériennes
 - un saignement abondant,
 - une personne inconsciente qui respire
 - une personne en arrêt cardiaque
 - un malaise
 - un traumatisme

Cette formation permet, en 1 journée, d'apprendre les principaux gestes de secours à effectuer face aux accidents de la vie courante

Contenu de la formation

Accueil et présentation de la formation et des participants
Malaise, alerte des secours
Plaie, protection
Brûlure
Traumatisme
Hémorragie externe
Obstruction des voies aériennes
Perte de connaissance, dégagement d'urgence
Arrêt cardiaque
Alerte aux populations et protection du citoyen
Evaluations et clôture de la formation

Méthodes pédagogiques

Remue-méninge pédagogique
L'étude de cas d'amorçage
L'exposé
Les démonstrations pratiques
L'atelier d'apprentissage du geste et du matériel
Le cas concret

Conditions de validation

Le certificat de compétences de citoyen de sécurité civile est délivré aux personnes qui ont participé à toutes les phases de la formation, réalisé tous les gestes de premiers secours lors des phases d'apprentissage pratique et participé une fois au moins, comme sauveteur à une activité d'application



Code formation
PSC1



Participants
Jusqu'à 10 personnes
pour 1 formateur



Durée
7h00
(total en présentiel)



Coût
Nous consulter



Lieu de formation
Dans nos locaux ou
dans les vôtres



Délai de mise en oeuvre
8 jours minimum



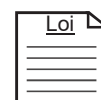
Pré-requis
Âge minimum : 10 ans



Formation Continue
Non obligatoire



Qualifications des formateurs
Formateur SST
PAE PSC
PAE PS



Textes officiels
Arrêté du 24/07/2011
Recommandations
PSC1 DGSCGC
RIFC PSC1 FNPC